

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18213 - 71ÈME ANNÉE

Pour la presse de Maurice, la position de la France est indéfendable et le gouvernement français n'a pas à faire pression pour l'avenir des Jeux des îles

La solidarité indianocéanique s'amplifie

La presse mauricienne scandalisée par la violation de la Charte des Jeux et l'attitude du gouvernement français affiche sa solidarité avec la délégation comorienne. Elle n'est pas dupe de la volonté de Paris d'instrumentaliser les Jeux des îles pour servir des intérêts politiques. La politisation du plus grand rassemblement sportif de l'océan Indien par le gouvernement français est une épreuve qui renforce la solidarité entre les peuples de la région. La presse mauricienne rappelle en effet que les Comores ne sont pas les seules à avoir un différend territorial avec la France. La revendication de souveraineté mauricienne sur Tromelin se heurte à la France. N'oublions pas que Madagascar estime que les Îles Éparses relèvent de sa souveraineté, alors qu'elles sont dans les faits intégrées dans une collectivité appelée Terres australes et antarctiques françaises.



La presse mauricienne constate la responsabilité du gouvernement français dans le départ de la délégation des Comores.



Le Mauricien insiste sur « Les fausses notes du ministre Patrick Kanner »

Chez nos confrères dans les pays voisins, le ton est très loin de la complaisance avec le coup de force tenté contre le mouvement sportif de l'océan Indien. Lors de son séjour à Mayotte en juin dernier, Manuel Valls, Premier ministre de la France, avait publiquement remis en cause une disposition de la Charte des Jeux des îles construite par le monde sportif. Il avait de fait donné le soutien du gouvernement à ceux qui avaient l'intention de transgresser. Deux mois plus tard, cela devait être la fête de la jeunesse de l'océan Indien à La Réunion. Dès le départ, l'ambiance était plombée. Dans plusieurs articles parus dans la presse mauricienne, l'attitude des autorités françaises est dénoncée. Ce sont les tracasseries administratives imposées aux athlètes invités qui souhaitent entrer à La Réunion. Ils doivent fournir de nombreuses pièces pour constituer un dossier de demande de visa, que l'administration française peut refuser de délivrer. C'est ainsi que 30 % de la délégation des Comores était interdite d'entrée à La Réunion. À la veille de la cérémonie d'ouverture, deux matchs de football n'ont pu se

tenir. Dans le premier, plusieurs joueuses comoriennes n'avaient pas obtenu de visa. Dans le second, l'équipe de Madagascar n'avait pas pris l'avion car plusieurs de ses membres étaient privés de visa.

Non à l'ingérence

Les délégations qui arrivent ne manquent pas de faire part de leur étonnement. À l'aéroport de Gillot, elles n'ont droit à aucun comité d'accueil, et aucune banderole ne vient indiquer que La Réunion accueille les Jeux des îles, constate l'Express de Maurice.

C'est samedi dernier à la cérémonie d'ouverture qu'a eu lieu le fait décisif : la décision de faire défiler la délégation de Mayotte derrière le drapeau français. Dans la presse de Maurice, c'est la thèse du respect du droit qui est défendue.

Dans les colonnes du Mauricien de lundi dernier, trois spécialistes des relations internationales, le ministre mauricien des Affaires étrangères, son prédécesseur et le secrétaire général de la COI, prennent posi-

tion. Tous estiment logique le retrait de la délégation des Comores.

Mardi, c'est le gouvernement français qui n'a pas bonne presse. Les arguments du ministre français approuvant la violation de la Charte des Jeux sont fustigés. Cette attitude de la France est taxée d'arrogance. Patrick Kanner aurait mieux fait de consulter les ambassadeurs de France dans notre région avant de s'exprimer. C'est le rappel de la séparation des pouvoirs. Le politique n'est pas là pour changer les règles adoptée unanimement par le monde sportif.

« Comoriens, Malgaches, Mauriciens citoyens de deuxième zone »

Mardi dernier, toujours dans Le Mauricien, c'est Jean-Clément Cangy qui rappelle le traitement subi par les habitants de notre région qui veulent entrer à La Réunion. Ce sont des tracasseries pour obtenir un visa. Même si les Mauriciens ne sont pas tenus d'avoir ce document pour effectuer un court séjour dans notre île, Jean-Clément Cangy rappelle que les autorités françaises exigent des Mauriciens « certificat d'hébergement, certificat d'assurance-voyage et leurs ressources financières pour séjourner à La Réunion aussitôt leur arrivée ».

Ce qui fait dire à notre confrère qu'à leur descente d'avion, « les Comoriens, les Malgaches, les Mauriciens sont des citoyens de deuxième zone, des misérables, des traîne-savates ».

Ces différents articles parus dans la presse de Maurice permettent de constater que loin de diviser les peuples de notre région, la violation de la Charte a renforcé leur solidarité. Il est à noter qu'il n'y a pas de revendication pour organiser les prochains Jeux à la place des Comores. De plus, cette petite phrase lancée à l'adresse de la France vise à la faire réfléchir au cas où elle exercerait des pressions pour éliminer la candidature comorienne pour les Jeux de 2019 : « quant à l'avenir même des jeux, il n'incombe pas au ministre français des Sports d'en décider ».

M.M.

Edito

« La France a pris ses responsabilités ». Nous aussi : Non aux JFOI. (3 et fin)

Monsieur Kanner doit des excuses à tous les sportifs et populations des îles qu'il a littéralement humiliés pendant son séjour. Nous avons mis ses écarts de langage et ses déclarations péremptives sur son ignorance crasse de l'histoire des relations exécrables de la France dans nos pays, impliquant nos peuples dans des manœuvres politiques et militaires hasardeuses malgré nous. J'ai cité le massacre des Malgaches et le soutien aux racistes en Afrique du Sud. Et aujourd'hui, les Comores.

Après quelques hésitations, il n'y a plus aucun éditorialiste pour sauver ce fauteur de trouble. Des dizaines d'années d'efforts pour tenter de réconcilier les peuples de l'Océan indien ont été saccagées par ce ministre de passage. Était-il en mission commandée, pour casser le tour de l'Union des Comores qui doit accueillir les 10e Jeux ?

Nous avons réécouté, puis décrypté son interview sur Réunion 1ère. Les intentions qui l'ont conduit à faire 10 000 km ne sont pas sportives. Le seul hic : il a été surpris par la réaction ferme des Comoriens. Sur la préparation des visas comme sur les règlements des Jeux, le représentant de la « France responsable » s'est fourvoyé. Ajouter à cela l'absence totale d'accueil "français" à l'aéroport de Gillot à l'arrivée des délégués, vous aurez compris que M. Kanner ne voulait absolument pas remettre le drapeau des prochains jeux à l'Union des Comores. Il comptait sur la division interne à la délégation Comorienne, entre politiques et sportifs. Au contraire, c'est une solidarité exemplaire du peuple et de ses sportifs qui s'est exprimée. Bien sur, c'est difficile pour des sportifs.

Mais, l'extrême humiliation c'est quand il insinue

l'incapacité financière et structurelle des Comores pour accueillir des Jeux. Or, dans une coopération durable et solidaire, on fait participer chacun son tour et tout le monde aide à la réussite commune. Monter les Comoriens contre les Mahorais ou vice-versa, il n'y a que Kanner pour s'en féliciter. Personne ne sortira vainqueur de ce match hors norme. Alors disons-le tout net : fini le temps des mercenaires français qui faisaient la pluie et le beau temps dans l'archipel des Comores, avec l'implication directe de l'ambassade de France à Moroni. Notre pays, La Réunion, a toujours été utilisée, soit pour des interventions, soit comme base arrière pour exfiltrer. Trois Présidents comoriens sont morts assassinés avec le concours de mercenaires venus de France. Les Comores des mercenaires ont servi de base pour briser le blocus mondial contre les Sud-Africains racistes. La France s'est permise de garder en exil, chez nous à Salazie, dans une prison dorée, le Président Comorien, Saïd Djohar. M. Kanner devrait apprendre comment « La France a pris ses responsabilités ».

Les prochains Jeux doivent se tenir aux Comores. Prenons le temps qu'il faudra. Trouvons les fonds qu'il faudra. Ce serait une réparation et un geste de réconciliation bien compris. Prenons nos responsabilités, aussi ! L'île Maurice ne doit pas être tentée de servir la politique de faire-valoir de la division indianoocéanique souhaité par M. Kanner. Il s'agit des Jeux des Îles de l'Océan Indien (JIOI) et non des Jeux Français de l'Océan Indien (JFOI). Ce serait une belle leçon d'amitié si tout le monde montait sur le pont pour aider les Comores, le prochain pays d'accueil. Ce n'est pas à M. Kanner de dicter le nom de l'île organisatrice des 10e Jeux.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Les Jeux des îles dans la presse de Maurice

La France a voulu « prendre un avantage géopolitique »

Dans un article publié le 3 août, le journal *Le Mauricien* interroge le ministre des Affaires étrangères de Maurice, son prédécesseur et le secrétaire général de la COI.

« La décision de la délégation comorienne de se retirer des Jeux des Îles de l'océan Indien (JIOI) est considérée à Maurice comme une conséquence logique d'une violation de la Charte des Jeux. C'est ce qui ressort des premières déclarations faites par le ministre des Affaires étrangères Étienne Sinatambou ainsi que de son prédécesseur, Arvin Boolell. Pour Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la Commission de l'Océan

Indien (COI), les Comores ne pouvaient pas ne pas réagir à cette situation sachant qu'ils contestent le statut de Mayotte dans les instances internationales », écrit notre confrère qui poursuit : « le ministre des Affaires étrangères Étienne Sinatambou a regretté que les athlètes comoriens ne puissent participer à cette célébration sportive régionale, mais reconnaît que « le retrait de la délégation comorienne fait suite à la violation de la Charte des Jeux ». Pour son prédécesseur, Arvin Boolell, qui qualifie ce retrait de compréhensible, le dossier Comores-Mayotte a été très mal géré par les autorités des jeux. « N'importe quel pays respectueux

de sa souveraineté et de la dignité de son peuple souverain aurait agi de la sorte ». Il estime qu'une réunion des ministres des Sports des îles de l'océan Indien devrait être convoquée pour une condamnation ferme de la violation de la Charte des Jeux. Arvin Boolell déplore que la France, représentée à ces Jeux par son ministre des Sports, ait utilisé cet événement « pour prendre un avantage géopolitique ».

« Le ministre a dû oublier que le temps des colonies est révolu »

Dans son édition du 4 août, notre confrère du *Mauricien* donne le ton. Dans un article intitulé « Les fausses notes du ministre Patrick Kanner », il revient sur les propos du membre du gouvernement français, justifiant le défilé des athlètes mahorais sous les couleurs de la France. « On se demande si avant de faire ses commentaires il avait sollicité l'avis des ambassadeurs français chevronnés en poste dans la région, en particulier à Maurice et à Madagascar ». : « le ministre de la République de France a décrété que la charte des Jeux n'est pas la Bible révélée, qu'elle n'est plus adaptée à la situation. Par conséquent, il estime qu'au nom de la loi de la République française, dont la

devise est liberté, égalité, fraternité, il est possible d'imposer ses propres règles en permettant à Mayotte de défiler avec un drapeau français au mépris de la Charte des jeux. Si ce n'est pas de l'arrogance, qu'est-ce ? ».

« Le ministre a dû oublier que le temps des colonies et de l'impérialisme est révolu », poursuit *Le Mauricien* Et de rappeler qu'« en permettant à Mayotte de défiler derrière le drapeau français au lieu du drapeau des jeux, comme convenu et comme prévu par la charte des Jeux, la République française fait volontairement ou pas un amalgame entre le sport et la politique. Le ministre ne pouvait pas ne pas savoir ce qu'une telle démarche représen-

tait au plan géopolitique. Il ne pouvait ignorer que les Comores continuent, avec le soutien des pays indépendants de la région, de revendiquer leur souveraineté sur Mayotte devant toutes les instances internationales, et ce malgré sa promotion par la France au statut de département français ». « C'est la France qui par maladresse ou par un acte volontaire a poussé les Comoriens à boycotter l'événement », précise *Le Mauricien* qui conclut : « quant à l'avenir même des jeux, il n'incombe pas au ministre français des Sports d'en décider. Affaire à suivre ».

Les Jeux des îles dans la presse de Maurice

« Coup de force de dernière minute de la France Océan indien ? »

Dans Le Mauricien du 4 août, un article paru sous la signature de Jean-Clément Cangy, notre confrère revient sur la violation de la Charte des Jeux lors de la cérémonie d'ouverture. « Y a-t-il eu un coup de force de dernière minute de la France Océan indien dans le cadre de ce défilé ? ».

Il rappelle que « l'Histoire porte témoignage du refus constant des Co-

mores d'abdiquer leur souveraineté sur Mayotte. Ancienne colonie française, les Comores, qui comprennent la Grande Comore, Anjouan, Mohéli et Mayotte, ont proclamé leur indépendance en 1975, mais la France a continué à occuper Mayotte. L'occupation de Mayotte par la France a été condamnée en au moins une vingtaine d'occasions et de résolutions

de l'Organisation des Nations unies. À la suite d'une consultation en 1976, Mayotte a demandé son rattachement à la France, mais cette consultation n'est pas reconnue ni par les Comores ni par l'Organisation des Nations unies qui s'en tiennent à la résolution 3385 du 12 novembre 1975 de l'ONU qui rejette toute consultation ultérieure en territoire comorien par la France ».

« À l'aéroport de Gillot, les Comoriens, les Malgaches, les Mauriciens sont des citoyens de deuxième zone »

Dans le Mauricien du 4 août, Jean-Clément Cangy constate les incroyables tracasseries dont sont victimes nos voisins pour entrer à La Réunion, à cause des autorités françaises : « les Comoriens sont régulièrement en butte à des tracasseries en ce qui concerne des visas pour entrer à La Réunion. Tout comme, d'ailleurs, les Malgaches et les Seychellois. Si les Mauriciens n'ont pas besoin de visas, ils doivent cependant montrer

patte blanche, certificat d'hébergement, certificat d'assurance-voyage et leurs ressources financières pour séjourner à La Réunion aussitôt leur arrivée. Dans le temps, il suffisait d'une adresse dans l'île-sœur pour y entrer. Aux yeux des autorités réunionnaises à l'aéroport de Gillot, les Comoriens, les Malgaches, les Mauriciens sont des citoyens de deuxième zone, des misérables, des traîne-savates ». Et de constater « la faillite de la Commission de l'Océan

Indien, incapable de faire reconnaître les droits des Comoriens, des Malgaches, des Mauriciens et des Seychellois en ce qui concerne leur libre circulation parmi les pays membres de la COI. Alors que la libre circulation des personnes et des biens est un des fondements de la coopération région et de l'entité qu'est la Commission de l'Océan Indien ».

L'Express déplore le manque d'ambiance

Dans son édition du 31 juillet, l'Express de Maurice note qu'à l'aéroport de Gillot, aucune banderole n'annonce que La Réunion accueille l'événement sportif le plus important des îles de l'océan Indien. Cette lacune a choqué.

« Un petit comité d'accueil, c'aurait été le minimum. Les athlètes ar-

rivent sur notre île sans même un 'bienvenue'. Ni en parole, ni même en mots puisqu'il n'y a même pas une banderole des Jeux des îles de l'océan Indien à l'aéroport. Aucun signe visuel indiquant la tenue sur notre sol de cette grande manifestation sportive. On ne ressent pas cette ambiance de Jeux », fustige Marie Jessy Ferrère, ancienne athlète qui a participé à toutes les édi-

tions des JIOI de 1979 à 2003, récoltant six médailles d'or. Les autres éditions à partir de cette année-là (y compris cette présente), elle les a vécues en tant qu'entraîneur. Elle se tient devant la porte de débarquement et souhaite la bienvenue à chaque groupe d'athlètes qui en sort.

COP 21 : Plan climat des États-Unis

Le plan audacieux de Barack Obama

À moins de six mois de la conférence sur le climat (COP21) de Paris, le président américain, Barack Obama, a annoncé un plan inédit de lutte contre le changement climatique. Appelé « America's Clean Power Plan », celui-ci réunit une série de règles et de réglementations environnementales, qui seraient une avancée « jamais franchie » par les États-Unis dans le domaine.



Centrale thermique charbon-bagasse à La Réunion. Le plan d'Obama veut notamment réduire la consommation de charbon pour produire de l'électricité.

L'une des mesures les plus importantes de « America's Clean Power Plan » est la limitation de 32 % d'ici 2030 - par rapport à 2005 - des émissions de gaz à effet de serre des centrales thermiques nationales, liées à la production d'électricité. Ces installations représentent 40 % des émissions américaines en dioxyde de carbone, qui contribuent au changement climatique.

Pour Barack Obama, « les centrales électriques sont la principale source de pollution par le carbone nocif qui contribue au changement climatique. » « Mais jusqu'à présent, il n'y

a eu aucune limite fédérale à la quantité de cette pollution que ces centrales peuvent rejeter dans l'air », a-t-il indiqué.

« Cela va bientôt changer »

La lutte contre le réchauffement climatique était une promesse de campagne de Barack Obama en 2008. Il aura fallu attendre 7 ans, à quelque mois de la fin de son second mandat, pour que le président des États-

Unis décide de lancer un plan de grande ampleur. D'ailleurs, ce dernier pourrait être rapidement mis de côté par la nouvelle présidence en janvier 2017.

Mais « dans l'intérêt de nos enfants, pour la santé et la sécurité de tous les Américains, cela va bientôt changer », a assuré le président américain. Toutefois, l'objectif de cette limitation vise d'une part à diminuer les factures d'énergie des particuliers, créer des emplois dans le secteur des énergies renouvelables et avoir des services énergétiques plus fiables.

Pour de nombreuses organisations, ce plan est considéré comme un pas en avant. Ainsi, Pierre Cannet, responsable énergie/climat au WWF France, a assuré auprès de l'AFP, que « ce plan est de bon augure pour la COP21, la grande conférence sur le climat organisée à Paris début décembre. » Ce dernier a indiqué qu'il est « important de voir que les Etats-Unis sont crédibles et passent à l'action. »

De son côté, le réseau international d'experts, appelé « Carbon action tracker » (CAT) a assuré que le plan pour une énergie propre de Barack Obama « démontre la confiance dans le potentiel des énergies renouvelables de la première économie mondiale. » En effet, la part des énergies renouvelables dans la production électrique américaine en 2030 devrait passer de 16 % à 20 %, selon CAT.

Le compte n'y est pas

Cependant à quatre mois d'un sommet jugé crucial, les experts mettent en avant le manque d'objectifs de la part des Etats-Unis pour parvenir à limiter la hausse des températures à 2°C au niveau mondial par rapport à l'ère préindustrielle.

Pour CAT, le plan de Barack Obama devra être complété par d'autres actions dans les transports et l'habitat, par exemple, afin réduire de 26 à 28 % l'ensemble des émissions nationales de gaz à effet de serre entre 2005 et 2025.

Les scientifiques ont indiqué que l'action du gouvernement met le pays en position de force, et il pourra ainsi en inciter d'autres à suivre la même démarche. Mais les objectifs évoqués sont en deçà des préconisations des scientifiques. Ces derniers souhaitent que les pays industrialisés fassent des efforts plus marquants afin de réduire plus fortement les émissions de CO₂, a souligné, Pierre Cannet (WWF France).

De son côté, Pierre Radanne, conseiller climat pour certains pays africains, le niveau d'engagement des Etats-Unis « faible », révèle l'AFP. « On est loin d'un leadership » a-t-il

estimé. Ce dernier met en avant les objectifs de l'Union européenne qui s'est engagée à réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030. Sur une même période, les Etats-Unis les réduisent de 13 %.

« Avec les engagements de la Chine et des USA, qui font à eux deux près de la moitié des émissions, on est loin des 2 degrés, alors à un moment donné, il faudra refaire les comptes », a déploré Pierre Radanne.

Un plan salué pour ses objectifs

Malgré les insuffisances, l'« America's Clean Power Plan » (plan pour une énergie propre) a été salué par le gouvernement français, hôte de la COP21. La ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, a félicité sur les réseaux sociaux, le président américain « pour son engagement », avant la conférence de Paris. Cette dernière a indiqué que « le parlement français a adopté la loi sur la transition énergétique », comme gage de l'évolution de la politique environnementale du gouvernement.

Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du PS, a indiqué qu'il s'agit d'un « plan majeur contre le réchauffement climatique est une heureuse et déterminante nouvelle », ajoutant « que le président de la première économie du monde estime qu'il est de la dernière génération à pouvoir agir est un encouragement pour tous ceux qui ont fait de l'écologie LA question des temps contemporains. »

Du côté américain, les Républicains attendent la prochaine élection présidentielle de 2016 pour empêcher la mise en place de ce plan. Majoritaires au congrès, les Climato-sceptiques, lobbys industriels et Etats charbonniers ont annoncé leur intention de faire barrage à ce plan. Le lobby du Charbon, l'Association nationale minière, a annoncé qu'elle va le contester devant la justice fédérale.

Mais Barack Obama a décidé d'utiliser le seul instrument disponible pour passer en force : la loi sur la pureté de l'air (clean Air Act) dont l'application dépend de l'Agence pour la protection de l'environnement. De fait, le « America's Clean Power Plan » ne sera pas soumis au vote du congrès.

@celinetabou

MH370 : moyens supplémentaires à La Réunion

Après l'analyse de la pièce d'avion découverte à La Réunion, le gouvernement a décidé d'affectuer des moyens supplémentaires pour rechercher d'éventuels débris au large de notre île. Officiellement, il existe de fortes présomptions pour que la pièce échouée sur la côte à Saint-André provienne du Boeing 777 de la Malaysia Airlines, disparu en mars 2014. Voici le communiqué commun du ministère des Outre-mer et du secrétaire d'Etat aux Transports.

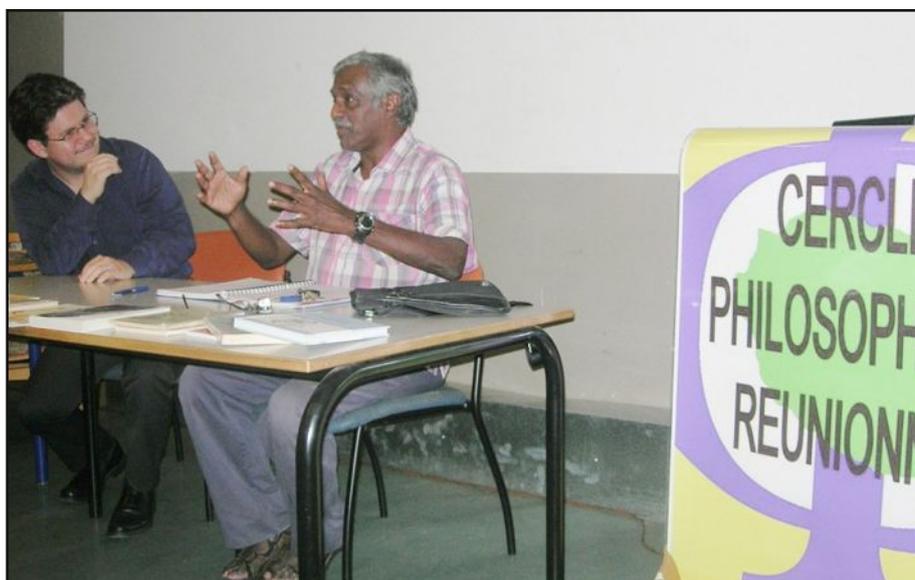
«Le procureur de la République adjoint de Paris a annoncé hier qu'il y a des très fortes présomptions que la pièce, retrouvée le 29 juillet 2015 sur le littoral de la commune de Saint André sur l'île de La Réunion, provienne du vol MH370 de la Malaysia Airlines disparu en mars 2014 avec 239 personnes à bord (dont 4 victimes françaises). Des analyses complémentaires de cette pièce sont actuellement en cours.

A la demande du Président de la République et du Premier ministre, et pour répondre aux besoins de l'enquête, il a été décidé de déployer des moyens aériens et maritimes supplémentaires afin de détecter la présence éventuelle de nouveaux débris au large de la Réunion. Un aéronef de type Casa survolera la zone dès demain matin. Le préfet de la Réunion coordonnera ces opérations qui feront intervenir les forces armées de la zone Sud de l'Océan Indien » (FAZSOD). Des opérations de la Brigade de Gendarmerie du Transport aérien sont également menées : patrouilles à pied, missions d'hélicoptères de recherches et de brigade nautique. »

Billet philosophique

Nou lé sak nou fé...

Kisa nou lé ? La question de notre identité et de son respect a fait l'objet de nombreux débats ces derniers jours, notamment lors de la 9e édition des Jeux des Îles de l'Océan Indien (JIOI), où la violation de la Charte pendant la cérémonie d'ouverture a remis en avant la situation de Mayotte, considérée comme un territoire administré par une puissance étrangère selon l'ONU. Par ailleurs, qu'en est-il du respect de l'identité réunionnaise par l'État français ?



Michel Éthève, directeur de la médiathèque Benoîte Boulard du Port, et Jean Viracaoundin, président du Cercle Philosophique Réunionnais.

Ce problème a fait l'objet d'échanges intéressants le 31 juillet dernier lors d'un sobatkoz animé par le président du Cercle Philosophique Réunionnais, Jean Viracaoundin, aux côtés du directeur de la médiathèque Benoîte Boulard du Port, Michel Éthève. Des échanges sur les liens entre les croyances religieuses à La Réunion et l'identité réunionnaise, au cours desquels a été en particulier soulignée «la dynamique identitaire de notre peuple» depuis sa naissance il y a 352 ans.

Cette «dynamique», basée entre autres sur l'inter-religiosité, l'interculturalité, la langue créole et des valeurs humaines fondamentales, doit continuer à se bâtir et se renforcer face à l'assimilation du système socio-économique, idéologique et politique dominant chez nous comme à Mayotte. En ef-

fet, on a pu noter par exemple l'absence du drapeau péi rényoné aux JIOI, alors que «ce drapeau est le drapeau officiel de La Réunion, reconnu en 2003 par la Fédération Internationale des Associations Vexillologiques» et qu'il peut figurer sur les plaques d'immatriculation de nos véhicules.

Au-delà des belles paroles...

En fait, la problématique identitaire a au moins deux dimensions : individuelle et collective; c'est-à-dire, sur le plan personnel, qui suis-je ? Quel est mon pays, ma patrie, ma nation, ma nationalité ? Et suis-je un citoyen du monde, ouvert à toutes les cultures et solidaire de tous les peuples de la Terre ?

Par ailleurs, quels sont mes comportements envers les autres ? Qu'est-ce que je fais au service des plus pauvres, pour les victimes du racisme, des discriminations et autres non-respects des droits humains comme de la dignité humaine ? Autrement dit, je ne dois pas oublier que je suis ce que je fais concrètement, et pas seulement l'image que je donne de moi par de belles paroles...

Kosa nou fé ansanm ?

Enfin, qu'en est-il sur le plan collectif ? Kisa nou lé ? En tant que Réunionnais, par exemple, sommes-nous conscients de la spécificité de notre identité héritée de diverses patries ancestrales et construite par le génie collectif de nos ancêtres, leurs échanges, leur "mayaz", leur créolisation, la valorisation de leur diversité dans leur unité et inversement ?

Astèr, kosa nou fé ansanm pou fé respèkt anou en tant que Réunionnais, Indianocéaniens et citoyens de la République française comme de l'Union européenne ? Allons-nous rester fidèles aux combats de nos ancêtres qui ont résisté à l'esclavage, à l'engagisme, à la colonisation et qui ont lutté pour la liberté, l'égalité et la fraternité ici à La Réunion ? Mille autres questions sont à se poser sur le problème de l'identité. En tout cas, plus que jamais, nou lé sak nou fé...

Roger Orlu

Saint-Denis

Journal d'un usager à l'usage du public (4)

Jeudi 23, Saint Clément (suite) :

Dès que je suis arrivé, grand-mère m'a engrainé : elle m'a demandé pourquoi j'avais interverti le salon avec les toilettes. Elle avait failli, prétendait-elle, uriner dans un pot de fleurs. Devant mes récriminations, elle a tranché : « Non, ne t'excuse pas. Tu te plais à me rendre la vie insupportable ! C'est tout. » Elle a essayé d'entrer ensuite dans le placard ; comme je lui en ai fait la remarque, elle est allée dans la salle de bain où elle s'est mise à crier parce qu'elle ne savait plus en ressortir, m'accusant de mille maux. « Mais arrête un peu, Mémée ! » Enfin, mécontente, elle s'est enfermée sur le balcon - qu'elle prenait peut-être pour sa chambre... J'ai laissé le kari tang qu'elle m'avait préparé dans le réfrigérateur, et je me suis fait un nescafé. C'est alors que je l'ai sentie derrière mon dos qui me reluquait. « Ne mets pas tant de poudre, tu vas attraper une maladie de nerf ! » Et puis ce fut toute une histoire de menstruations dérégées de Tante Sophie qui abusait de la caféine. Elle hurlait presque. « Je ne suis pas sourd, grand-mère ! » À vous déguster de votre tasse. D'ailleurs, je ne la terminais pas.

Vendredi 24, Sainte Flora :

« Tante Germaine, Cousine Tantine, Simone, Denise, Geneviève... » Grand-mère aujourd'hui compte ses morts. Ça en fait des tas ! On pourrait même peupler une ville-fantôme... Doter la ville de cars de macchabées... Puis elle reprenait, illuminée : « Je les entends, ils m'appellent ! Ils m'appellent !... » Puis, se tournant vers moi : « Et toi, tu ne me laisses pas partir ! Vaurien ! - Mais, grand-mère, tu ne peux pas faire trois pas hors de ton lit... - menteur, séquestrateur ! Tu es comme mon salaud de fils ! Cra-paud ! Tous pareils, dans cette famille !... C'est les gènes, ça... » Je la laissais dégoiser, je sortais m'acheter des cigarettes, avant que ça n'augmente. Bien sûr, ça avait déjà augmenté, et le buraliste qui s'était déjà fait engueuler par les clients, me retournait sa belle humeur : « C'est cher, oui, c'est cher... Les autres, ils croient que

c'est moi qui augmente le prix !... Ah ça, le client est toujours roi, mais moi je suis libre de leur empêcher l'accès, de fermer boutique ! » Et il ferma la porte à clef... « Ça fait 5 ans que je ne suis pas parti en vacances. Ils iront les chercher à Maurice, leurs cigarettes, oté !... 25 francs. Et pas un centime de moins ! » Je pose l'argent, il empoche, il m'ouvre, et je m'en vais. Tous des poikés...



Dans le car, on avait inventé un jeu : « À la sainte Flora, deux billets gratuits », voilà la seule chose que j'ai pu retenir, car rapidement, je me suis rendu compte que les règles se transformaient. Je crois qu'elles étaient constamment réinventées. C'était un jeu totalement anarchique, « Vraiment très difficile... », me dit un passager essoufflé. Il fallait courir, mais il n'y avait ni départ ni arrivée. Au sol, il y avait bien quantité de flèches et de lignes, mais on ne savait pas trop quoi elles correspondaient. Tantôt c'était les derniers arrivés qui gagnaient, mais personne ne savait arriver où... Tantôt, c'était ceux qui étaient en vert, mais personne n'était habillé de cette couleur, à peine les chaussettes d'un concurrent. C'était à n'y rien comprendre. On nous jeta des billets de banque, ils étaient tous faux. Quand j'ai quitté le car, je n'ai pas su quel avait été le gagnant. Mais j'ai trouvé un mouchoir usagé dans la poche de mon pantalon.

Samedi 25, Sainte Catherine L. : La Miracleuse...

Aujourd'hui cours de créole dans le car, de passager en passager, avec micro, ça commence par : « Moin

nana in zanana », avec l'accent des Hauts, s'il vous plaît : J'ai un ananas, tu as un ananas, etc. On descend jusqu'en bas. J'ai jamais su si les acteurs étaient métros ou créoles.

Quand j'ai raconté ça à grand-mère, qui n'a pas tout à fait compris ce qu'était le car Loubadia, elle s'est décidée à me parler en vieux créole, elle a dégoisé un truc comme ça : « Ko sa la béké dovine a twé, ko sa la souké mi di pas twé, ko sa la souké ? », et comme je n'y entendais rien, elle y est allée de plus belle, arrondissant les lèvres vertigineusement (« Ou fé zorey coshon, ou kwé ? »). Agacé, je suis sorti chercher des cigarettes, elle m'a alors lancé : « Alors, tu vois comme c'est agréable de ne rien comprendre à ce qu'on dit ! »

Et voilà, encore une fois, c'est de ma faute... Que je lui dise quelque chose, ou que je ne lui dise rien, c'est toujours de ma faute... Et quand elle tient un reproche, elle est bien contente, ça oui : elle ne le lâche plus, mieux vaut partir tout de suite...

Quand je suis rentré, j'étais bien remonté, j'y suis allé de mon couplet : « J'en ai assez ! C'est parce que tu ne vis plus que tu t'accroches à ton lit que tu as décidé d'embêter ceux qui vivent encore... et de leur mener la vie dure ? Tu te venges de la vie sur moi, et même sur ce qui te reste de vie ! Voilà la vérité ! »

Là je pense qu'elle ne suivait plus. J'avais raison :

« Tu déconnes encore plus que je ne me l'imaginais... », a-t-elle simplement répondu.

Essayez donc de discuter avec ce genre de personnes. Puis comme j'allais redescendre, sur le seuil, elle m'a hurlé de sa chambre : « Tu n'as de petit-fils que de nom. C'est tout !... Et n'oublie pas de me rapporter des confitures à la myrtille, âne bôté ! »

Je crois que j'ai claqué la porte, pour toute réponse.

J'ai oublié de noter qu'un enfant est descendu du car avec des chaussettes d'adultes. Un acteur lui avait échangé ses pompes.

(Suite au numéro de mardi)

Jean-Charles Angrand

Otè

Konm in konsyans égaré !

Mi pouré pa dir azot pou kosa, mé tout lo trikwardaz l'après spassé dopi dè-troi zour i fé pans amoin Nicole Robinet de La Serve, in gran pèrsonaz l'istoir La Rényon. Mi pans zot osi zot i koné a li kansréti par lo diskour Auguste Lacaussade la pronons dsi son tonm dann simztyèr Sint-André, pou son antèrman.

Kosa moun-la la fé ? Zis dé pti mo pars sré tro long pou lo pti modékri moin la désid fé zordi. Figuir azot kan bann z'anglé la atak La Rényon, Robinet de le Serve la pran lé z'arm. Kan l'ariv l'ané 1815, li lété fine ariv dan La Frans é avèk in bann jenn son l'az li la pran ankòr in kou lé z'arm pou défann La Frans.

L'ané 1830 li té La Rényon é li la form avèk in bann dalon in sosyété sogrète : « Bann franc Kréol » pou li doman k'i fé lé réform lété nésèsèr dann tan-la. Lé vré banna té i domann pa, dann z'ot program l'abolisyon l'èsklavaz mé d'après sak moin la lir dsi de La Serve, li lété pou l'abolisyon... Mi pans in pé i sava mord amoin la dsi mé la pa si grav.

Donk Robinet de La Serve téi di li nana dé patri : La Frans bien sir é osi La Rényon – Bourbon si zot i vé ! Sa sé in kékshoz i bote amoin pou vréman pars mi pans la pa moin solman k'i rosan lé shoz konmsa. Pou kosa mi pans ali zordi, pliské d'abitid ? Moin la trouvé. Sé pars, pou moin sa in bon prinsip é si nou l'avé pran sa konm shomin galizé nou n'ora pa été, konm moin na l'inprézyon zordi, pou in pé, in konsyans égaré.

Justin

« Figir konm de moun, lo san konm serpan » - In kozman pou la rout

La pa bézoin fé in désin. Zot i oi toutsuit kosa sa i vé dir. Lo figir lé avnan, ou i diré nana bon santiman ou i donéré mèm lo bon dyé san konfès. Mé, antansion ! son vré fon la pa la. Son san lé konm sèrpan, sa i vé dir lli lé pa kammarad avèk ou. Na in n'ot kozman pou dir sa : « Dan blan kèr noir ! ». Méfyé lo z'aparans, si ou i vé pa an mord out doi... kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir, si rant-rant ni pé pa tazantan tonm dakor rantre nou.